

Passerelles

ÉVÉNEMENTIEL, PARTENARIATS ET MÉCÉNAT



LAUTRECANALNANCY.FR



L'AUTRE CANAL NANCY

Outils de service public, L'Autre Canal et L'Octroi-Nancy sont des lieux pleinement ouverts à des dynamiques évènementielles, partenariales et de mécénat.

De façon permanente, ils accueillent une diversité de structures publiques ou privées désireuses d'organiser des rendez-vous ouverts à tous ou de privatiser leurs espaces (Grande Salle, Club et Fil Rouge de L'Autre Canal, Grande Halle, Petite Halle et Halle Ouverte).

Initiatives culturelles, entrepreneuriales et associatives se succèdent en modalités locatives ou partenariales, conférant au site occupé par L'Autre Canal et L'Octroi une forte dimension d'attractivité pour les acteurs du territoire.

Et considérant son importante activité de programmation de concerts, L'Autre Canal est pleinement éligible au mécénat. Une façon de conforter le lien aux entreprises et aux citoyens désireux de soutenir activement la musique à Nancy !

L'AUTRE CANAL EST UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE (EPCC)
ADMINISTRÉ CONJOINTEMENT PAR L'ÉTAT / MINISTÈRE DE LA CULTURE /
DRAC GRAND EST, LA RÉGION GRAND EST ET LA VILLE DE NANCY.

L'EPCC L'AUTRE CANAL

Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) dédié aux musiques actuelles, L'Autre Canal (LAC) a été constitué à Nancy en 2007 par le Ministère de la culture, la Région Grand Est et la Ville de Nancy. Depuis, ces trois partenaires publics l'administrent conjointement. Comme 100 lieux à l'échelle nationale, LAC dispose du label SMAC (Scène de Musiques Actuelles) délivré par l'État.

Situé au cœur du quartier Rives-de-Meurthe à proximité du cœur de ville, LAC est doté d'une grande salle (1293 places), d'un club (351 places), de quatre studios de répétitions et d'enregistrement. Son action se déploie au quotidien dans ses murs mais aussi dans une diversité de lieux du territoire.

SON PROJET ARTISTIQUE, CULTUREL ET TERRITORIAL 24/27

RUBRIQUE PROJET DU SITE LAUTRECANALNANCY.FR

CES ARTISTES ONT JOUÉ À LAC

Angèle / Archive / Arthur H / Astérotypie / Aya Nakamura / Baby Volcano / Beirut / Benjamin Biolay / Bertrand Belin / Bigflo & Oli / Black M / BoysNoize / Brigitte / Laura Cahen / Cali / Caravan Palace / Chapelier Fou / Charlie Winston / Charlotte Adigery / Charlotte Gainsbourg / Christine & The Queens / Dave Clarke / Dionysos / Disiz / Dominique A / Dope Saint Jude / Eddy de Pretto / Etienne Daho / Feu! Chatterton / Foals / Gaël Faye / Gojira / Helena / Hyphen Hyphen / IAM / Ibeyi / Ibrahim Maalouf / Indochine / Izia / Jain / Jean-Louis Murat / Jeff Mills / John Butler / Juliette Armanet / Justice / La Femme / LaRumeur / Last Train / Laurent Garnier / Louise Attaque / Lujipeka / Marcus Miller / MC Solaar / McFly et Carlito / Melissa Laveaux / Meute / Miossec / Olivia Ruiz / Osees / Oxmo Puccino / Peter Doherty / Philippe Katerine / Pomme / Popa Chubby / Sébastien Tellier / Shaka Ponk / Sleaford Mods / Stromae / Thylacine / Tinariwen / Trombone Shorty / Tryo / Vanessa Paradis / Vitalic / Yaël Naim / Yann Tiersen / Yodelice / Zaho de Sagazan / ...



CONTACTS & INFOS

EPCC L'Autre Canal
45 Boulevard d'Austrasie
54000 Nancy - France

Contact : Grégory Leroux
partenariats@lautrecanalnancy.fr
07 50 74 84 87

DÉTAILS ET AUTRES ACTIONS PASSERELLES
[SUR L'AUTRECANALNANCY.FR](http://LAUTRECANALNANCY.FR)
[PROJET > PASSERELLES]

Crédits photos L'Autre Canal
Diego Zebina

ÉVÉNEMENTIEL

NOS SALLES ET HALLES POUR FAIRE RAYONNER VOS ÉVÉNEMENTS

Associations, collectivités, entreprises et autres structures peuvent investir L'Autre Canal et les Halles de L'Octroi pour y organiser événements et manifestations, au cœur du quartier Rives de Meurthe, sur un site incontournable du territoire nancéien.

LES ESPACES – L'AUTRE CANAL

La Grande Salle

150 à 350 personnes assises, jusqu'à 1293 debout. Équipée techniquement pour tous types d'événements, idéale pour des projets d'envergure.

Le Club

50 à 80 personnes assises selon disposition, jusqu'à 351 debout. Adapté aux conférences, séminaires et prestations privilégiées pour un concert dans une ambiance conviviale et festive.

La Microsalle

Espace de réunion et de travail jusqu'à 19 personnes, au cœur de L'Autre Canal.

Le Fil Rouge

70 à 100 personnes assises selon disposition, jusqu'à 354 debout. Parfait pour cocktails ou buffets dînatoires dans un cadre dynamique et contemporain.

LES HALLES – L'OCTROI NANCY

La Grande Halle

Halle rénovée et entièrement modulable de 2 000 m², jusqu'à 2000 personnes debout ou entre 800 à 1200 personnes assises. Aménageable selon le type de projet (conférence, cocktail, dîner...) ou nue pour offrir une surface optimale (exposition, salon professionnel...)

La Petite Halle

Halle rénovée de 380 m² avec espace central privatisable, jusqu'à 200 personnes debout ou de 100 à 150 personnes assises selon l'événement. Son cadre industriel est un atout majeur.

La Halle Ouverte

Espace couvert de 550 m² à proximité immédiate de L'Autre Canal, elle constitue le point de convergence du site. Son architecture singulière et sa teinte emblématique en font un lieu accueillant, propice aux rencontres et aux moments de convivialité.

Demande de privatisation, conditions de location et grille tarifaire disponibles en ligne, rubrique [Projet > Passerelles](#)



REJOIGNEZ LE CLUB VEDETTES

Parce que le projet de LAC porte de fortes ambitions, ce dernier a lancé son Club Vedettes en 2024 afin de constituer un cercle d'entreprises mécènes et partenaires accompagnant ses valeurs et son projet d'intérêt général. Rejoignez le Club !

DEVENEZ MÉCÈNE

Le mécénat est un don en faveur d'une activité d'intérêt général à gestion désintéressée, dans des domaines variés dont la culture. Il peut prendre la forme d'un apport en numéraire, en nature (don de produits) ou en compétences. Il est encadré par la loi du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations, dite «Loi Aillagon».

Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés, la loi permet une réduction d'impôt de 60% des dépenses de mécénat, dans la limite de 20000 € ou de 0,5% du chiffre d'affaires lorsque ce montant est plus élevé.

Autorisé par l'administration fiscale le 21 septembre 2023 à délivrer des reçus ouvrant droit à réduction d'impôt, LAC remplit les critères d'éligibilité des articles 200-1-f et 238 bis-1-e, sous réserve que les dons soient exclusivement affectés à son activité de présentation au public de spectacles musicaux.

RENTREZ DANS LE CLUB VEDETTES DE LAC EN TANT QUE MÉCÈNE EN FAISANT UN DON EN NUMÉRAIRE* SELON LES NIVEAUX D'ENGAGEMENT SUIVANTS :

- **DAFT PUNK** DE 1000€ À 2499€ (jusqu'à 1500€ de déduction fiscale)
- **PJ HARVEY** DE 2500€ À 4999€ (jusqu'à 3000€ de déduction fiscale)
- **U2** DE 5000€ À 10000€ (jusqu'à 6000€ de déduction fiscale)
- **BJÖRK** PLUS DE 10000€

* DONS EN NATURE ET COMPÉTENCES ÉGALEMENT POSSIBLES SELON MODALITÉS À DÉFINIR CONJOINTEMENT

EN DEVENANT MÉCÈNE DE L'AUTRE CANAL, VOUS SOUTENEZ L'ACTIVITÉ DE PRÉSENTATION AU PUBLIC DE SPECTACLES MUSICAUX DE LAC EN CONTRIBUANT AUX 5 OBJECTIFS SUIVANTS :

- Conforter les spectacles en direction de la petite enfance et de la jeunesse
- Conforter l'accès des étudiants du territoire aux concerts de LAC
- Déployer le «Billet Solidaire» sur les concerts de saison à l'attention des personnes précarisées
- Soutenir la scène émergence, notamment régionale
- Renforcer les concerts hors les murs, dans des lieux singuliers et à l'échelle de la Meurthe-et-Moselle

La participation au Club Vedettes en tant que mécène ouvre droit à des contreparties, dans la limite de 25% du montant du don et selon une logique sur-mesure adaptée à chaque contribution. Le mécénat est un acte philanthropique inscrit dans la politique d'engagement globale de l'entreprise, sans attente de contrepartie directe équivalente. Les contreparties doivent respecter une «disproportion marquée» entre le don et la valorisation de la prestation, et ne peuvent avoir d'impact direct sur les activités marchandes du mécène.

Pour tout don de 1000€, le mécène bénéficie automatiquement de deux invitations avec apéritif dînatoire pour un rendez-vous du Club Vedettes, ainsi que d'un affichage sur le site internet et dans l'espace accueil de L'Autre Canal, où un affichage spécifique regroupe l'ensemble des entreprises mécènes.

Au-delà de 1000€, des contreparties complémentaires peuvent être mobilisées.

DEVENEZ SPONSOR

Le sponsoring est une opération commerciale dont l'entreprise attend un bénéfice direct et proportionné au soutien apporté, contrairement au mécénat. Cette distinction est essentielle : le sponsor ne bénéficie pas des mêmes avantages fiscaux que le mécène. Le mécénat relève du don ; le sponsoring correspond à l'achat d'un service publicitaire. Une entreprise peut naturellement combiner les deux démarches. Des contreparties sont mobilisables dans le cadre du sponsoring.

CONTREPARTIES MOBILISABLES (MÉCÈNES, PARTENAIRES OU PRESTATIONS DE SERVICE)

- **Billetterie** : cartes de réduction (valables 1 an), places de concerts
- **Immersion artistique et professionnelle** : visites des coulisses, accès aux balances, rencontres avec des artistes en résidence, masterclass
- **Pratiques et production musicale** : ateliers d'initiation son et lumière, ateliers de pratique musicale en entreprise, enregistrement en studio
- **Mise à disposition d'espaces** : studios de répétition, Grande Salle, Club, privatisation pour clients et partenaires
- **Événements au sein de l'entreprise** : concert sur site
- **Visibilité et image** : présence de l'entreprise à LAC ou sur ses supports de communication, merchandising personnalisé

La communication déployée pour les entreprises sponsors est définie dans chacune des conventions dédiées.

PARTICIPEZ AUX SOIRÉES PRIVILÈGES DU CLUB VEDETTES

L'Autre Canal vous accueille plusieurs fois par an pour des soirées privilèges autour d'un concert, conçues pour favoriser le réseau et les échanges entre collègues, prospects et partenaires. Offrez à vos invités une expérience exclusive à l'occasion d'un concert à L'Autre Canal.

- **Accueil en espace privatif** au Club pour vos clients ou collaborateurs : vestiaire, personnel d'accueil, cocktail dînatoire et boissons à discrétion
- **Accès au concert** en Grande Salle
- **Visite des coulisses et temps d'échange** privilégié avec l'équipe de L'Autre Canal et les entreprises participantes



MÉCÉNAT & PARTENARIATS



3 L'AUTRE
CANAL
NANCY

L'OCTROI
Nancy

Ondes Infinies
Nouvelles Vagues
Échappées Sonores
Boussole
Bon Moment
Amours d'été
Confluences
Passerelles